



COMMUNE DE LORQUIN

FEUILLE DE CLOTURE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 janvier 2022 à 18h30

Numéro	Objet	Décision du conseil
2026-01-01	Décision modificative n°1 – Budget Lotissement	APPROUVEE

Le Maire,

Jean-Pierre JULLY

La secrétaire de séance,

Claudie ARGANT



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE DE LORQUIN

57790 - TÉL. : 03 87 24 80 08 - FAX 03 87 24 92 86

e-mail : mairie-de-lorquin@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 janvier 2026

Sous la présidence de M. le Maire, Jean-Pierre JULLY,

Membres présents : Mme ARGANT Claudie, M. COLVIS Arnaud, Mme COLL Adeline, adjoints Mmes JACQUOT Bernadette – URBAN Isabelle – M. HUMBEL - Mmes NOLL Nathalie – HELLER Brigitte –DUMOULIN Vanessa - RABY Séverine conseillers municipaux.

Membres absents : Mme BERTONI Angelina qui donne procuration à Mme HELLER Brigitte – M. FUCHS Hervé qui donne procuration à Mme DUMOULIN Vanessa – M. GARDEREAU Olivier

Mme ARGANT Claudie est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

ORDRE DU JOUR

Adoption du Procès-Verbal du 08 décembre 2025

1. Affaire financière – Décision modificative n°1 – Budget Lotissement

.....

Approbation du procès-verbal de la séance du 08 décembre 2025

1. Affaire financière – Décision modificative n°1 – Budget Lotissement

Le budget 2025 du lotissement a été élaboré avec pour optique la vente des dernières parcelles et la prise en charge du déficit.

Une parcelle a été vendue en 2025, il reste un terrain au lotissement.

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise le virement de crédits comme suit :

Recettes de fonctionnement - chapitre 042 – c/71355 :	+ 83 830,86 €
Dépenses de fonctionnement - ligne 023 :	+ 83 830,86 €
Recettes d'investissement - ligne 021 :	+ 83 830,86 €
Dépenses d'investissement - chapitre 040 – c/3555 :	+ 83 830,86 €

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h05.